

Mines de rayons : de nouvelles propositions pour les cyclistes

J.F. (CLP)



Lucile Cousin situe la nouvelle piste cyclable créée le long de l'étang de la Forge suite aux nouveaux aménagements de la zone. Photo JSL/J.F.

Les adhérents de Mines de rayons se sont réunis jeudi soir au siège de l'association pour apporter leurs retours d'expériences au Creusot, à l'heure où les pistes cyclables se développent partout dans le monde.

« Nous souhaitons augmenter l'usage du vélo en ville car il est reconnu que c'est bénéfique pour la santé, le climat, la pollution etc... Et au Creusot, il pourrait même améliorer le commerce de proximité, car il est bien plus facile de s'arrêter », avance Lucile Cousin, présidente de l'association Mines de rayons, dont le territoire d'action correspond à la Communauté urbaine Creusot Montceau.

● Ouvrir le parc de la Verrerie aux cyclistes

Avec le plan du Creusot comme support de travail et les messages d'adhérents absents (l'association en compte 35), le groupe s'est interrogé et a égrené de nouvelles propositions : « Vu la grandeur du rond-point du boulevard des Abattoirs, il serait possible de créer une piste séparée physiquement du flux de véhicules » ; « Dans la plupart des parcs en France, les cyclistes sont autorisés. Alors pourquoi pas au parc de la Verrerie ? »

Au collège des Epontots, un défi vélo a été lancé, explique une enseignante. « Si trois élèves seulement ont enfourché leur vélo en 2018, cette année, ils sont prêts d'une quinzaine. Nous avons besoin de réfléchir pour mettre les élèves en sécurité rue du Pas-de-Cible », insiste-t-elle.

Un autre adhérent suggère des stations de réparation pour le gonflage des vélos. Certains cyclistes se sentent en danger entre les deux étangs à Torcy et demandent une liaison cyclable entre Montchanin et Le Creusot. Si quelques lieux bénéficient d'arceaux à vélos, les usagers suggèrent que les rues commerçantes, la place Schneider, la mairie ou encore les abords des écoles soient également équipés.

● **Éduquer les automobilistes**

Nicolas, fervent pratiquant de "la petite reine", a pu évaluer le changement de comportements des automobilistes à Lyon, où il vivait. « Ils ont adopté une conduite plus respectueuse des cyclistes. C'est une éducation à faire au Creusot, où les vitesses sont excessives et toujours dénoncées dans les réunions de quartiers. En ville, il faut laisser un mètre pour dépasser un vélo. Nous sommes plutôt à 25 centimètres » regrette-t-il.

« Pour pouvoir débattre des différents points, nous allons prendre rendez-vous avec la collectivité territoriale en charge de ces compétences », conclut Lucile Cousin.

► **Seconde édition de l'enquête « Baromètre des villes cyclables 2019 » à partir du 9 septembre. ►**

Facebook Association Mines de rayons ► <https://www.parlons-velo.fr/>